

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2020 – 114

Le 3 septembre 2020

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Alaris Royalty Corp. (AD) Plan d'arrangement

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Alaris Royalty Corp. (« Alaris » ou la « société ») (TSX : AD) a annoncé le 1 septembre 2020, la réalisation de leur convention d'arrangement à convertir la société en une fiducie de revenu cotée en bourse, laquelle s'appellera Alaris Equity Partners income Trust (la « fiducie »).

Selon les modalités de l'arrangement, toutes les actions ordinaires en circulation de la société seront échangées contre une part du fiducie

Les actions seront radiées de la cote de la Bourse de Toronto à l'ouverture des marchés le 4 septembre 2020.

À l'ouverture des marchés le 4 septembre 2020, la société va transiger sous le nouveau nom, nouveau symbole (« AD.un ») et CUSIP.

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur AD seront rajustées comme suit :

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 4 septembre 2020**
- **SYMBOLES DES OPTIONS: Inchangé**
- **NOMBRE DE CONTRATS : Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR : Inchangé**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT: 100 parts d'Alaris Equity Partners Income Trust**
- **PRIX DE LEVÉE : Inchangé**
- **CUSIP : C01097 10 1**

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 75,000 contrats

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Anne Fiddes
Vice-présidente, Opérations intégrées de la CDCC